



Elections au CNESER : Une nouveauté pour les personnels des EPST !

**Nous sommes tous concernés : pour défendre les EPST
et leurs personnels, VOTONS CGT !**

Pour la première fois, les personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T), CNRS, INRA, INSERM, IRD, IRSTEA, INRIA, INED, IFSTTAR sont appelés à voter pour le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNESER. La loi « Fioraso » a élargi les compétences du CNESER à celles qui étaient précédemment dévolues au Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, le CSRT, instance qui a été dissoute. Cette nouvelle instance comportera 40 nommés et 60 élus par des collèges représentant l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur, des EPST et des Etablissements publics à caractère industriel et commercial, les EPIC.

Pourquoi voter à nouveau après les élections professionnelles dans la Fonction Publique, au Comité technique ministériel et aux Comités techniques propres à chacun des EPST ?

En fait, le nouveau CNESER se situera en amont de toutes ces instances, et les avis qu'il rendra au plan national seront susceptibles d'influencer la politique du gouvernement sur toutes les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

Ces élections interviennent dans un contexte particulièrement dégradé pour le développement de la recherche publique comme pour nos conditions de travail

- Nos unités de recherche sont exsangues au plan budgétaire du fait de la politique d'austérité, mais dans le même temps, des milliards d'euros d'argent public sont donnés pour le crédit impôt recherche (CIR) et les autres mécanismes de financement alloués au patronat.
- Les recrutements de titulaires se tarissent dans tous les EPST, alors qu'explose le nombre de non-titulaires en lien avec la multiplication des agences de financement sur projet mettant à mal l'existence de nombre d'unités et générant des tensions entre personnels.
- Avec la mise en place des COMUE (Communautés d'universités et d'établissements), instituées par la Loi Fioraso, le gouvernement entend accélérer la régionalisation du dispositif d'enseignement supérieur et de recherche, menaçant directement l'existence de nos organismes nationaux de recherche pour en faire des agences de moyens au service de l'innovation au compte du patronat local.
- Nos statuts de fonctionnaires d'Etat, et leurs garanties afférentes, sont également menacés par cette régionalisation.
- Cerise sur le gâteau, nos salaires devraient rester bloqués jusqu'en 2017 mais les primes au mérite ou à la tête de client se multiplient.

ALORS POURQUOI VOTER AU CNESER ?

Le CNESER sera consulté notamment sur :

- Les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche
- La répartition des emplois et des moyens entre les différents établissements
- Les projets de réformes concernant l'organisation de la recherche
- Les projets de réformes relatives à l'emploi scientifique
- Le cadre national des formations, la liste des diplômes nationaux, les demandes d'accréditation
- La carte des formations supérieures et de la recherche
- La création, la suppression ou le regroupement d'établissements

POURQUOI VOTER CGT AU CNESER ?

Si vous voulez que les avis du CNESER aillent dans le sens des intérêts des personnels et du développement de la recherche publique face à l'austérité budgétaire et aux restructurations massives, **il est primordial d'y envoyer des élus qui défendront un service public national d'enseignement supérieur et de recherche.** Même si la CGT dénonce l'existence de collèges séparés chercheurs et ingénieurs/techniciens, contraires à nos traditions et au vécu de notre travail d'équipe, elle présentera des candidats dans l'ensemble des collèges pour combattre les aspects néfastes des politiques mises en œuvre. La CGT défendra les intérêts des personnels, titulaires comme non-titulaires, sur la base d'une même profession de foi pour tous les collèges EPST. La CGT, confédération interprofessionnelle, élabore ses propositions par une réflexion concertée de ses syndicats du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi de ceux des centres de recherche industriels, et des instances de la confédération CGT.

NOUS Y DEFENDRONS :

- *La création de postes de titulaires en nombre suffisant dans toutes les catégories des EPST pour assurer nos missions de service public de recherche, et la mise en place d'un vrai plan de titularisation des non-titulaires sur des fonctions pérennes.*
- *Le rétablissement d'un budget récurrent d'Etat à la hauteur des besoins pour les EPST et les Universités.*
- *L'abandon du Crédit d'impôt recherche et la ré-attribution des fonds ainsi dégagés à la Recherche publique (EPST et EPIC) et aux Universités, notamment pour créer des emplois.*
- *La remise en cause de la politique de régionalisation de Recherche publique et de l'enseignement supérieur dont la structuration doit demeurer nationale.*
- *Le maintien du caractère national des EPST, qui ne peuvent se réduire à des outils pour l'innovation des entreprises en région dans le cadre des COMUE.*
- *Le maintien d'un statut national pour les personnels des EPST, statut qui doit être renégocié pour améliorer nos grilles de salaires et nos déroulements de carrière, et l'abandon des rémunérations et primes au « mérite » ou à « l'excellence ».*
- *Une recherche publique qui fait avancer les connaissances et leurs applications au service de la société. Une politique publique de reconquête industrielle, basée sur des programmes de recherche technologiques ambitieux peut y contribuer.*

CHERCHEURS DES EPST, VOTEZ CGT AU CNESER !

Titulaire	Suppléant(e)
FERRIER Laurent, INRA	CHATENAY Didier CNRS
DUCHESNE Sophie, CNRS	BELGAREH Naima, CNRS
CHAIX Basile, INSERM	STURM Peter, INRIA
DELAUNAY Karine, IRD	COURTIN Françoise, INSERM
GRESSEL Reinhard, IFSTTAR	RAULT Wilfried, INED
GRAMAGLIA Christelle, IRSTEA	CARON Lise, CNRS